

RDV Pro en Drôme – 13 février 2024

Le réemploi du bois – Démontabilité et réemployabilité, quels enseignements pouvons-nous tirer des constructions temporaires ?

Intervenants

- Laurent Jamet, chef de projet, SPL LYON CONFLUENCE
- Tsah Yahav, conducteur de chantier, Eco'Mat'38



Pièces jointes à ce compte-rendu :

- Présentation du bâtiment et du projet, SPL
- Présentation de la démarche de réemploi et de la structure chargée de la dépose, Ecomat38
- Présentation du diagnostic ressources et de la collecte, Minéka

Un bâtiment à plusieurs vies :

Vie 1 : le bâtiment a initialement accueilli la maison du projet de la ZAC 1. Elle était alors implantée, dès 2006, sur le cours Charlemagne. Avec l'avancement des chantiers de la ZAC 1, il fallait libérer le foncier en 2013. Cela a généré un premier déplacement du bâtiment.

Vie 2 : la construction a alors été déplacée au milieu du site de la ZAC 2, sur l'îlot qui devait accueillir l'arrivée du pont des Girondins initialement prévu sur le Rhône. De nouvelles fonctions ont été attribuées au bâtiment : bureaux de chantier, salle de réunion, lieu de culte temporaire, base vie de chantier d'un promoteur sur un îlot, etc.

Un bâtiment conçu déplaçable :

Le bâtiment avait donc été prévu pour être déplacé, selon un système constructif analogue à celui d'algeco combinables entre eux. Au sol, deux longrines en béton permettent de recevoir les modules hors sols. La réemployabilité des matériaux de la construction à sa fin de vie n'avait pas été incluse dans le cahier des charges initial mais la capacité à pouvoir déplacer ce bâtiment. A chaque déplacement, tout le corps secondaire devait être refait, ce qui représentait un investissement important.

La SPL Lyon Confluence a donc fait le choix d'initier une démarche volontaire de réemploi en choisissant la déconstruction du bâtiment, le terrain devant être vendu à un promoteur. Pour cela, une consultation a permis de missionner Minéka et Eco'Mat38 avec pour objectif de réemployer au maximum les matériaux et ameublements du bâtiment.

Choix de la dépose sélective et financement :

Eco'Mat38 est payé pour le travail de déconstruction. Avec le réemploi, il y a le risque de ne pas pouvoir vendre les matériaux identifiés comme réemployables dans le diagnostic, alors que des frais sont à engager par l'entreprise (camion, travaux de dépose, etc.). Le coût de cette déconstruction sélective est cependant compensé par la baisse du coût de gestion des déchets (ce modèle limite les matériaux qui sont habituellement mis en benne DIB).

La SPL finance donc la dépose sélective. Cela représente un surcoût par rapport à une démolition classique, mais le surcoût financier n'est pas énorme sur l'ensemble de l'opération. L'intégration de la filière réemploi à l'opération nécessite cependant beaucoup plus de temps, et donc un besoin d'anticipation.

Retours de chantier :

Ici, Minéka a réalisé un diagnostic ressource qui a permis d'identifier de nombreux éléments réemployables. Mais le planning de l'opération n'a pas permis la réalisation de tests de dépose. Le bâtiment était occupé au moment du diagnostic et a été libéré deux semaines avant le début du chantier de dépose.

Sur le chantier de dépose, les plaques identifiées en tant que plaques de placoplâtre visées sur ossatures étaient en fait un produit à base de plâtre dont la composition à l'aspect de « papier mâché » ne permet pas une dépose soignée et un réemploi. Le système d'attaches qui avait été choisi n'est pas non plus réversible : agrafes difficilement enlevables.

Cela représente donc une perte pour l'entreprise Eco'Mat38 qui doit passer beaucoup de temps à la déconstruction de ces éléments qui finissent en déchets puisque non réemployables, et donc non vendables.

D'autres éléments pourront être réemployés, à condition que leur dépose soignée soit possible et aisée. Concernant les poutres et les panneaux de bois par exemple, à condition que ces éléments soient préférablement vissés et non cloués.

Certaines familles de matériaux sont plus facilement réemployables que d'autre : c'est le cas par exemple de l'isolation en laine de verre, qui même débité en petits éléments, trouvera preneur.

Ce retour de terrain met en avant l'enjeu de réaliser des tests de dépose destructifs afin de valider les hypothèses du diagnostic et de confirmer la réemployabilité réelle des éléments identifiés. Cela permet aussi de préciser la méthodologie à employer (outils à employer, protocole à suivre, temps de dépose, quantités, etc.).

Cet exemple montre également l'intérêt de réfléchir à une conception mettant en œuvre des assemblages démontables et réversible, pour anticiper un réemploi futur des ouvrages.

